

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 087-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.294

Déposée le: 29.04.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Veglio (Zollikofen, PS) (porte-parole)
Flück (Brienz, PLR)
Luginbühl-Bachmann (Krattigen, PBD)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 07.06.2018

N° d'ACE: 847/2018 du 15 août 2018
Direction: Chancellerie d'Etat
Classification: —
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption et classement**



Le studio de la radio doit rester à Berne

Le Conseil-exécutif est prié de s'engager auprès de la SSR pour favoriser du mieux possible le maintien du studio de la radio à Berne.

Développement :

Le débat qu'a suscité l'initiative « No Billag » a conduit le Conseil fédéral à réduire le montant des redevances radio et télévision, et à plafonner la quote-part de la redevance versée à la SSR. Cette dernière a réagi en annonçant des mesures d'économie à hauteur de 100 millions de francs. Le déménagement du studio de la radio à Zurich figure parmi les mesures d'économie envisagées par la SSR.

Le déménagement du studio de la radio est principalement motivé par des facteurs de coût de l'immobilier des différents sites de la SSR. Les répercussions pour Berne en tant que site médiatique, pour la Région capitale suisse ainsi que pour la qualité du journalisme de la SSR et les journalistes concernés sont toutefois beaucoup plus importantes.

Pour la politique du pays :

Une plus forte concentration des médias à Zurich va à l'encontre de la logique fédéraliste de la Suisse. L'actualité est d'ores et déjà en grande partie couverte par les groupes de presse privés et publics établis à Zurich. Un déménagement du studio de la radio de Berne à Zurich est une étape de plus vers la centralisation. Contrairement à Zurich, Berne permet d'avoir une vue d'ensemble sur toutes les régions de la Suisse. En concentrant ses activités à Leutschenbach, la SSR risque de perdre son ancrage régional et de s'éloigner encore plus de la politique, de la représentation populaire et des organisations établies dans la Région capitale suisse, ce qui n'est pas dans l'intérêt d'un média de service public.

Pour la presse :

La radio suisse se démarque depuis toujours par les informations de qualité que dispensent les rédactions spécialisées à Berne. Ses émissions sont une référence pour la population suisse. Concentrer davantage les médias menace la diversité de la presse au sein de la SSR et nuit par conséquent à la qualité journalistique. Le journalisme de qualité se fonde sur des connaissances poussées, des recherches solides et une mise en concurrence des idées, pas sur une course aux économies et à l'efficacité – qui ne peut conduire qu'à un magma informe. C'est pourquoi il est important de maintenir une distance géographique et structurelle entre la radio et la télévision.

Pour l'économie :

Compte tenu du nombre de personnes qu'elle emploie, la SSR est un acteur économique très important pour la région et la ville de Berne. Le déménagement concernerait environ 170 postes, qui quitteraient Berne pour Zurich. Ces suppressions d'emplois hautement qualifiés toucheraient durement la région de Berne. La Ville fédérale en ressortirait politiquement affaiblie et serait médiatiquement reléguée au second plan.

Pour que Berne et la Région capitale suisse ne perdent pas de leur importance en tant que centre politique de la Suisse, il leur faut un site médiatique fort. La radio est le fleuron du reportage politique de la SSR et doit absolument garder sa place dans notre région. Pour que le studio de la radio de Berne produise des émissions d'information et de politique de haute qualité, il faut que le Grand Conseil prenne fait et cause pour lui. Cela confortera le Conseil-exécutif dans son engagement pour le maintien du studio de la radio à Berne.

Motivation de l'urgence : le déménagement du studio de la radio à Zurich est actuellement à l'étude. Le Comité de direction de la SSR entend adopter une proposition de planification de projet sur la question à l'intention du conseil d'administration de la SSR fin mai, lequel prendra une décision en juin.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif partage entièrement les inquiétudes de la motionnaire en ce qui concerne le transfert prévu du studio radio. A plusieurs reprises, il a exprimé ses réserves, que ce soit sur le plan politique ou médiatique, en dialoguant directement avec les responsables de la SSR ainsi que dans un courrier adressé aux instances dirigeantes de l'entreprise. A l'occasion d'un premier entretien confidentiel qui s'est déroulé avant que les projets soient rendus publics, le président du Conseil-exécutif de l'époque, Bernhard Pulver, avait avisé la rédaction en chef de la SRF qu'une telle démarche se heurterait à l'incompréhension et ferait l'objet d'une forte résistance à Berne ainsi qu'en Suisse romande. Fin mars, le Conseil-exécutif a expliqué en détail ses réti-

cences au comité de direction de la SSR et en a fait de même fin mai au conseil d'administration. A l'occasion de la conférence de presse du 28 mai 2018, les cantons de Berne, de Fribourg et du Valais ainsi que les villes de Berne et de Fribourg, au nom de la Région capitale suisse, ont exprimé ensemble leur point de vue critique sur les projets de la SSR. Ils ont fait valoir les objections suivantes pour critiquer le projet de restructuration de la SSR :

- Tant l'ancrage profond de la SSR dans les régions que la qualité des programmes radio ont contribué au refus de l'initiative « No Billag ». Dans certaines parties de la Région capitale suisse, quatre personnes sur cinq ont voté contre « No Billag ». L'ancrage actuel de la SSR est donc fort dans la Région capitale suisse.
- A l'heure où les entreprises de médias privées multiplient les concentrations, la SSR a une carte à jouer en restant bien implantée dans toutes les régions. Cela stimulerait la concurrence rédactionnelle à l'interne. Berne étant le centre politique du pays, au lieu de transférer une grande partie des postes de la rédaction à Zurich, la SSR devrait construire un centre de compétences Information à Berne.
- Le mandat politique impose à la SSR d'assurer la diversité linguistique et culturelle. Pour y parvenir, elle a besoin d'une organisation et d'un réseau solides. Une centralisation à Zurich n'est pas une bonne solution et constitue un affront à Berne, en tant que centre politique de la Suisse, ainsi qu'à la Suisse romande et « sa » capitale.
- Une concentration de toutes les rédactions d'information dans le studio de Leutschenbach entraînerait un nivellement et un appauvrissement du journalisme. Au lieu d'encourager la diversité des opinions, la SSR risque de ce fait que les contenus de ses différents canaux se ressemblent toujours plus, parce que la télévision et les médias en ligne auront davantage d'influence sur le journalisme radio.
- Le transfert de l'information à Leutschenbach inciterait à moyen terme une grande partie des rédacteurs radio, TV ou online à faire de l'agglomération zurichoise le centre de leurs intérêts. Le centre des intérêts détermine aussi, inconsciemment au moins, la couverture médiatique. Toutefois, ce qui est pertinent dans l'agglomération zurichoise ne doit pas être nécessairement important pour les autres régions.
- Avec une concentration à Zurich, les régions éloignées se verraient négligées par la couverture médiatique de la SRF étant donné que les décisions concernant les sujets à mettre au programme sont en fin de compte prises à la centrale.
- Les économies prévues sont sans commune mesure avec les préjudices qu'un déménagement engendrerait. Selon le Conseil-exécutif, un déménagement se ferait au détriment des médias suisses, d'une couverture médiatique de qualité, de Berne en tant que centre politique de la Suisse, des autres régions linguistiques du pays, des employés de la rédaction de la radio SRF à la Schwarztörstrasse et – en définitive – de l'entreprise elle-même.

La grande résistance du monde politique bernois, l'important soutien de la Suisse romande ainsi que les protestations des rédacteurs et rédactrices du studio radio de Berne affectés par le déménagement ne sont pas restés sans écho. La direction de la SSR a été contrainte à plusieurs reprises d'exprimer son point de vue sur le sujet. En outre, les membres du Conseil-exécutif ont eu de nombreux entretiens de fond avec les membres de la direction stratégique de la SSR entre mai et août 2018. A la mi-août, une délégation du Conseil-exécutif s'est entretenue avec la pré-

sidence du conseil d'administration pour lui faire part de son mécontentement et de ses préoccupations.

La ville et le canton n'étaient pas uniquement actifs dans le domaine du lobbying. Ils ont notamment proposé à la SSR d'autres sites dans la région de Berne, montrant ainsi à l'entreprise comment contrer la pression sur les coûts, conformément aux souhaits de la direction de la SSR, en laissant les locaux actuels de la Giacomettistrasse à un nouveau locataire et en déménageant le personnel dans des locaux au loyer moins élevé. Ce processus a été réalisé en étroite collaboration avec la direction de la SSR Berne-Fribourg-Valais, propriétaire du droit de superficie de l'immeuble de la Schwarztorstrasse à Berne.

Contrairement ce que l'on pensait initialement, le conseil d'administration de la SSR ne s'est pas prononcé sur l'affaire fin juin 2018, mais il a ouvert une discussion. D'ici à l'automne 2018, le comité de direction du groupe effectuera un examen approfondi, sur mandat du conseil d'administration, et préparera des bases de décision détaillées en ce qui concerne le déménagement envisagé.

Ces derniers mois, dans le cadre d'une coalition globale, le Conseil-exécutif a démontré à plusieurs reprises à la direction de la SSR et au public qu'un transfert d'une grande partie de la rédaction radio de Berne à Leutschenbach, à Zurich, n'est pas une option envisageable pour les raisons citées ci-dessus. Il reste en contact étroit avec la Ville de Berne, la Région capitale et le « comité pour un espace médiatique bernois diversifié », qui bénéficie d'un large soutien, afin de parer aux plans de la SSR. Il invite par conséquent le Grand Conseil à classer cette motion.

Destinataire

- Grand Conseil